

**unine**

UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

Rapport annuel  
2012



## Table des matières

Message de la rectrice.....	01
Temps forts .....	02
Bilan : le mandat d'objectifs 2009-2012.....	04
Objectifs : le plan d'intentions 2013-2016.....	05
Enseignement.....	06
Recherche et qualité.....	10
Cadre institutionnel et légal.....	12
Distinctions et prix.....	14
Personnel.....	16
Gestion et finances.....	18
Retour sur les festivités rousseauistes.....	20

### Remarque liminaire

Un document plus détaillé intitulé « Rapport de gestion 2012 » est disponible à l'adresse [www.unine.ch](http://www.unine.ch).

## L'UNIVERSITÉ EN CHIFFRES

### 5 facultés

#### 4'358 étudiants

(59% d'étudiantes) dont plus de 1'300 en master

**589 doctorants** (42% hors CH)

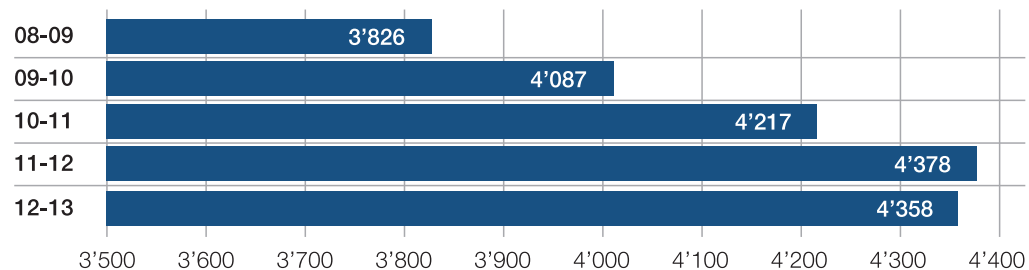
### 997 titres délivrés

#### 742 équivalents plein temps

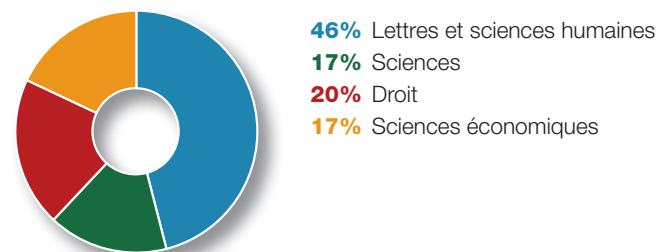
(plus de 1'050 personnes)

**133.8 millions de budget**

### Evolution du nombre d'étudiants



### Répartition des étudiants par faculté



### Impressum

Imprimé sur papier certifié FSC par IJC, St-Imier  
Layout et mise en page par LEITMOTIV, Neuchâtel  
Photos de Guillaume Perret



Martine Rahier  
Rectrice

**L'année 2012 a été marquée par le bouclage positif du Mandat d'objectifs 2009-2012 et par la rédaction, dans la continuité, du Plan d'intentions 2013-2016.**

L'équipe rectorale qui m'a secondée durant quatre ans, composée des vice-rectrices Claire Jaquier et Nathalie Tissot et du vice-recteur Philippe Terrier, a achevé sa mission en juillet 2012 et la fin de l'année a été marquée par le bouclage du Mandat d'objectifs 2009-2012.

Le chemin parcouru est impressionnant : l'Université a consolidé sa place dans le paysage des hautes écoles en suivant la ligne fixée dans son Plan d'intentions 2009-2012, à savoir :

- assurer l'excellence de son enseignement et de sa recherche
- répondre aux besoins de la société actuelle et anticiper ceux de la société de demain
- amplifier son attractivité
- renforcer son identité et sa cohésion.

La plupart des objectifs répertoriés dans le Plan d'intentions 2009-2012 ont pu être atteints, même si des ajustements ont parfois dû être apportés, notamment en fonction de la situation financière délicate de l'Etat ainsi que de l'augmentation du nombre des étudiants. Cette situation a par ailleurs permis l'accélération de la modernisation de la gestion de l'Université.

Ainsi, en 2011, le système de contrôle interne a été reconnu conforme aux prescriptions de la norme d'audit suisse (NAS 890) par le Contrôle cantonal des finances (CCFI). Cette norme garantit à la fois un meilleur suivi de l'atteinte des objectifs stratégiques, une surveillance accrue des risques financiers et le respect de la conformité des activités de l'Université de Neuchâtel à l'ensemble des bases légales. L'année 2012 a permis de poursuivre son optimisation.

**Préserver nos valeurs et miser sur l'excellence**

Une nouvelle équipe rectorale est officiellement entrée en fonction le 1<sup>er</sup> août 2012. Reconduite dans mes fonctions par le Conseil d'Etat en novembre 2012, je me suis entourée d'une vice-rectrice et de deux vice-recteurs : Mme Simona Pekarek Doehler et MM. Pascal Mahon et Kilian Stoffel.

Nous nous sommes immédiatement attelés à l'élaboration du Plan d'intentions 2013-2016, qui a été approuvé sans opposition par le Sénat le 3 décembre 2012, avant d'obtenir le préavis positif du Conseil de l'Université le 20 décembre 2012.

Le Plan d'intentions 2013-2016 entend consolider les acquis et renforcer les atouts et le profil d'excellence de l'Alma mater.

L'Université de Neuchâtel veut rester une université de proximité, à dimension humaine, ancrée dans son milieu et reconnue par la qualité de sa formation de base et de son encadrement.

Grâce à la qualité et à l'originalité des formations spécifiques qu'elle offre et à l'excellence de sa recherche, elle veut également demeurer une université reconnue et attractive au-delà de sa région et rester compétitive dans le paysage des hautes écoles, sur le plan national et international.

Je tiens ici à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué, par leur travail et par leur engagement, à rendre notre Université encore plus performante et plus attractive.



## JANVIER

### Inauguration du Centre de sciences cognitives

Comprendre la nature de l'esprit humain, c'est le nouveau défi relevé par l'Université de Neuchâtel qui a inauguré son Centre de sciences cognitives. Pour marquer cet événement, une conférence publique a réuni des scientifiques d'horizons aussi divers que la psychologie, la linguistique, la philosophie ou la biologie pour décrypter le fonctionnement de l'esprit humain. A relever, notamment, la présence du philosophe Daniel Dennet et du linguiste Frederick Newmeyer.

### Droit : des outils pour servir les praticiens et le grand public

La Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel met à disposition de la population un nouvel outil. [tribunauxcivils.ch](http://tribunauxcivils.ch) fournit une cartographie détaillée de tous les tribunaux civils compétents de Suisse. Auparavant, deux sites similaires avaient vu le jour : [droitmatrimonial.ch](http://droitmatrimonial.ch) et [bail.ch](http://bail.ch). Ces services offerts par la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel aident les praticiens à rester à jour avec l'actualité. A l'origine de cette volonté de servir la communauté publique : le succès de la newsletter en droit du bail lancée il y a juste un an et un site consacré à ce thème.

## FÉVRIER

### Lancement de la recherche qualitative IC-You

Savoir communiquer constitue un atout majeur d'intégration sociale, notamment pour les jeunes qui passent de l'école à la vie professionnelle. Mais quelles sont les compétences (implicites ou explicites) que l'on attend d'eux et comment leur ont-elles été transmises ? C'est l'objet d'une recherche qualitative intitulée *IC-you*, soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et pilotée par l'Université de Neuchâtel, qui a été lancée en Suisse romande. Une étude qui devrait permettre la mise en place d'une politique sociale et éducative mieux ciblée.

## MARS

### Signature d'une convention entre l'UniNE et le Canton du Jura

Le République et Canton du Jura et l'UniNE ont choisi d'intensifier leur collaboration et d'établir des liens institutionnels plus visibles. Il s'agit à la fois de faire bénéficier le système de formation jurassien des compétences et des réseaux de l'Université de Neuchâtel et d'initier des projets de collaboration, notamment en matière de travaux de recherche, de prestations de service, de ressources et réseaux scientifiques, de formation continue des enseignants et de ressources en ligne.

## AVRIL

### 1.8 million de francs pour développer un « laser » ultra-précis

Bénéficiaire d'un subside de l'ERC (*European Research Council*), le nouveau directeur du Laboratoire temps-fréquence de l'Université de Neuchâtel, le professeur Thomas Südmeyer, a démarré un projet de recherche en vue de réaliser une nouvelle source de lumière semblable à un laser. Basé sur l'émission de flashes ultra-brefs de l'ordre de la femtoseconde, soit du milliardième de milliardième de seconde, ce type de rayon permettra de sonder une partie du spectre des ondes électromagnétiques peu explorée jusqu'ici, l'ultra-violet extrême. Les perspectives d'application sont vastes. Elles vont de l'imagerie jusqu'à la réalisation d'horloges ultra-précises, en passant par l'analyse de propriétés thermiques, acoustiques et magnétiques des nanostructures.

## MAI

### Doubs : poissons attaqués par un agent pathogène hautement virulent

L'agent pathogène à l'origine de l'importante mycose qui frappe les populations piscicoles du Doubs, de la Loue et de la Sorne provient d'une souche unique. Il est probablement parvenu dans les eaux par le biais d'activités humaines. Telles

sont les conclusions de l'Université de Neuchâtel chargée par l'Office fédéral de l'environnement OFEV d'analyser l'organisme.

## JUIN

### L'Université de Neuchâtel signe une convention avec le Club 44 de La Chaux-de-Fonds

Volontiers appelé « l'Université du Haut », le Club 44 est un acteur majeur de la vie culturelle du canton et les contacts avec l'Université de Neuchâtel ont toujours été nombreux. C'est pour officialiser, pérenniser et intensifier ces échanges qu'une convention a été signée.

### Accreditation CFA pour le Master en finance

Le Master in Finance, Financial Analysis a obtenu l'accréditation du Chartered Financial Analysis Institute (CFA). Le CFA Institute est une association mondiale, regroupant des professionnels de l'investissement de plus de 100 pays et l'accréditation CFA est une des qualifications la plus reconnue et respectée dans le monde.

## AOÛT

### Plus de 250 spécialistes du romantisme venus du monde entier à l'UniNE

Quelque 250 spécialistes venus de 18 pays ont participé au 20<sup>e</sup> congrès annuel de la NASSR



(North American Society for Study of Romanticism) organisé par la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel du 15 au 19 août 2012 en marge des festivités du tricentenaire de la naissance de Rousseau. A noter la présence du Prof. Robert Darnton, directeur de la Harvard Library et docteur honoris causa de l'UniNE.

#### SEPTEMBRE

#### **RE-membering the body : un colloque consacré aux usages sociaux du corps et à leur mise en mémoire**

Le colloque international intitulé *Re-membering the Body*, co-organisé par l'Institut d'ethnologie de l'Université et le Musée d'ethnographie de la Ville de Neuchâtel avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) s'est déroulé au Musée d'ethnographie. Durant trois jours, des scientifiques ont cherché à comprendre comment différents groupes sociaux vivent leur corps et s'en servent comme support de mémoire et de valorisation au quotidien.

#### **Exposition et livre « Neuchâtel Xamax : 100 ans d'histoire et de passions »**

Le projet est le fruit d'une étroite et fructueuse collaboration entre l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et le département historique du

Musée d'art et d'histoire. Réunissant de nombreux objets et images provenant notamment de la collection privée de Gilbert Facchinetti, l'exposition offre un regard novateur sur une aventure footballistique d'importance internationale.

#### OCTOBRE

#### **Une formation continue pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les entreprises**

L'Institut de sociologie lance un CAS (Certificate of Advanced Studies) qui vise à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les entreprises, une première en Suisse romande. Car malgré l'inscription dans la loi de l'égalité de traitement, cette notion reste peu visible dans la pratique quotidienne.

#### **Un projet européen de gestion de données du web coordonné par l'UniNE**

L'Institut d'informatique de l'Université de Neuchâtel (IIUN) coordonne depuis début octobre un nouveau projet de recherche européen consacré à la gestion de grandes quantités de données du web à l'intention des petites et moyennes entreprises. Maître-assistant à l'IIUN au sein de l'équipe du Prof. Pascal Felber, Etienne Rivière assure la coordination du projet LEADS, regroupant quatre universités et trois entreprises

réparties sur 5 pays. Le projet est doté d'un budget total de 4.25 millions d'euros pour une durée de trois ans. La subvention européenne revenant à l'IIUN s'élève à 900'000 francs.

#### **Formation des cadres de l'armée**

La Faculté des sciences économiques a signé une lettre d'intention avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports concernant une formation supérieure des cadres de l'armée sous forme de formation continue.

#### NOVEMBRE

#### **L'Université de Neuchâtel à la pointe des systèmes optiques ultra-rapides**

Le professeur de physique de l'Université de Neuchâtel (UniNE) Thomas Südmeyer a obtenu 700'000 francs pour équiper son laboratoire d'un appareil destiné à fabriquer des miroirs particulièrement précis pour des systèmes optiques ultra-rapides. Financé par le Fonds national de la recherche suisse, cet équipement sera fonctionnel d'ici mars 2013. Il sera également utilisé par d'autres groupes de recherche de la région neuchâteloise, comme le CSEM et l'Institut de microtechnique IMT-EPFL, ainsi que des laboratoires de l'EPF de Zurich.

#### **FSE : création de la liste d'honneur du doyen en bachelor en sciences économiques, le Centre d'excellence.**

Sur la base de ce programme, il a été possible, d'une part, d'enrichir la coopération entre l'Université et l'industrie locale et nationale et d'autre part, de motiver les étudiants les plus talentueux à faire leurs études à Neuchâtel.

#### **La bande dessinée à l'Université ?!**

Pour la deuxième édition du Cycle *La bande dessinée à l'Université ?!* l'Institut d'histoire, en partenariat avec l'éditeur Dargaud, reçoit le scénariste Yves Sente et le dessinateur André Juillard, les nouveaux auteurs des aventures de Blake et Mortimer, célèbre série de bande dessinée créée par Edgar P. Jacobs. Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel s'est associé à l'événement et présente une exposition intitulée *Les fantômes des collections* s'inspirant de l'intrigue de l'album, qui se déroule en partie dans le célèbre Ashmolean Museum d'Oxford.

## Mandat d'objectifs 2009-2012

### Mandat 1 – Redéploiement des facultés

Les objectifs ont été financés à 60% environ par le budget Etat ; toutefois, grâce à des financements externes, la réalisation du redéploiement des facultés peut être considérée, dans une large mesure, comme ayant atteint les objectifs fixés ; compte tenu de l'évolution de l'environnement, quelques écarts existent cependant par rapport au plan initial.

Les acquis académiques sont donc importants ; en particulier les domaines suivants ont été développés et renforcés (nouveaux professeur-e-s) :

- géothermie (1)
- droit des migrations (1)
- géographie politique (1)
- sciences de la communication (1)
- biologie du sol (1)
- droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (2)
- logopédie (1)
- sciences de l'éducation (1).

### Mandat 2 – Evaluation de la qualité

Des outils de suivi de la qualité académique ont été mis en place et sont désormais bien utilisés. L'objectif est atteint mais des efforts continus doivent être faits pour l'amélioration du taux d'encadrement. En 2010 le rectorat a libéré 2 millions de francs et fin 2011 il a libéré 1.6 million de francs supplémentaires à cet effet. Avec la mise en œuvre

de la LEHE, prévue à l'horizon 2016, ces indicateurs seront d'autant plus importants.

Les principaux temps forts concernant le développement de la qualité sont résumés ci-après.

- Novembre 2008  
Ouverture du site Qualité : [www.unine.ch/qualite](http://www.unine.ch/qualite).
- Février 2009  
Première réunion de la Commission Qualis.
- Novembre 2009  
Lancement de l'évaluation des cours en ligne.
- Avril 2010  
Elaboration de la première Directive concernant la répartition de l'overhead du Fonds national.
- Août 2010  
Ouverture de la nouvelle plateforme Descriptifs des cours : [www.unine.ch/descriptifs](http://www.unine.ch/descriptifs).
- Mars 2011  
Ouverture du site Développement durable : [www2.unine.ch/unine/dd](http://www2.unine.ch/unine/dd).
- Mars 2012  
Ouverture à la communauté du portail Publications et Recherches : <https://publications.unine.ch>.

Le prochain audit institutionnel de l'Université par l'OAQ aura lieu durant l'année académique 2013/2014.

### Mandat 3 – Incitation à la recherche

La politique de gestion des overheads du FNS mise en place porte clairement ses fruits. Par ailleurs un règlement sur les fonds de tiers a été mis en œuvre et des améliorations ont été apportées au règlement sur les congés scientifiques des professeur-e-s.

En 2012, le budget consolidé de l'Université s'élevait à environ 133.8 millions de francs ; il était constitué de la manière suivante : environ 66% du

budget provenait de deniers publics (35% par le Canton de Neuchâtel et 31% par la Confédération) et 34% de fonds privés (26% reposaient sur des projets de recherche FNS, CTI, UE, et autres sources alors que 8% provenaient de l'écolage et autres moyens propres).

L'objectif est atteint et le système d'incitation mis en place a porté ses fruits. L'effort doit toutefois être poursuivi.

### Mandat 4 – Incitation à la valorisation de la recherche

Le bureau de transfert de savoir et de technologie (TST) joue clairement son rôle de facilitateur. Par ailleurs, un règlement sur la valorisation de la recherche a été mis en œuvre. Le cadre juridique des projets a ainsi été amélioré, principalement l'aide en matière de signature de contrats avec des partenaires externes.

Compte tenu de la mise en place du bureau de transfert de savoir et de technologie, l'objectif est atteint.

### Mandat 5 – Accroissement de l'attractivité

Avec l'accroissement constant du nombre des étudiant-e-s et des diplômes délivrés, malgré 9 chaires libérées, l'attractivité de l'Université est évidente. A noter que cet élément est également important pour les nouveaux professeur-e-s recruté-e-s.

Ainsi, le renforcement du fonctionnement en réseau s'est intensifié à tous les niveaux :

- Au sein des facultés : Centres thématiques en Faculté de droit (droit de l'innovation, droit du travail, droit de la santé), Maisons en Faculté des lettres et sciences humaines (Maison d'analyse des processus sociaux, Maison des littératures), Biologie des plantes et interactions du vivant en Faculté des sciences.

- Entre facultés : Centre de droit des migrations (FD et FLSH), Centre en urbanisme et aménagement du territoire (FD et FLSH), Biologie et ethnologie (FS et FLSH).
- Entre universités : master en biogéosciences (Triangle Azur), Centre de droit des migrations et master en informatique (BENEFRI), masters bilingues en droit et en histoire (UniNE – UNILU).
- Au niveau international : Ecole du Louvre, King's College, Columbia University.

Deux professeur-e-s titulaires d'une bourse ERC (*European Research Council*) ont été engagés.

Au-delà de son attrait croissant, le succès de l'Université se mesure également à l'aune économique. En proposant des filières d'études et des thématiques de recherche qui répondent aux questionnements de notre temps, notre alma mater a réussi sa mue : la nouvelle structure porte ses fruits et profite clairement au canton. Ainsi, en 2009, l'Université a généré 33.5 millions de francs en faveur du canton, soit 194 francs par habitant (selon une réactualisation de l'étude d'impact économique réalisée à la demande du rectorat par la société Eco'diagnostic à Genève).

L'objectif est atteint.

### Mandat 6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion

Le processus de réalisation d'un campus universitaire, avec identification de chaque faculté sur un site principal par un bâtiment emblématique, a beaucoup progressé grâce notamment aux restructurations de la Faculté des sciences ainsi qu'à la rénovation du bâtiment principal ; la rationalisation de l'utilisation des espaces a ainsi permis de diminuer sensiblement les surfaces louées à des tiers et par conséquent les coûts induits.

Cependant, compte tenu notamment de l'aug-

mentation du nombre des étudiant-e-s, la situation n'est toujours pas adéquate notamment pour la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) et la Faculté des sciences économiques (FSE) et le processus devra être poursuivi.

Au vu de la situation, on peut considérer l'objectif comme atteint.

### Les objectifs opérationnels

#### **Mandat 7& 8 – Nomination du corps professoral et enveloppe financière quadriennale**

Ces objectifs sont en cours de discussion avec le département ; pour entrer en vigueur, ils nécessiteront l'adaptation de la LU prévue pour l'été 2013. Au niveau interne, ces objectifs sont atteints.

#### **Mandat 9 – Collaboration avec la BPUN**

L'Université a intensifié sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). Dans ce contexte elle participe activement aux travaux visant à la mise en place d'une éventuelle structure cantonale.

L'objectif est atteint.



# Objectifs

## Plan d'intentions 2013-2016

Pour la période 2013-2016, le rectorat a retenu, sur proposition et avec l'aide des facultés, **sept « pôles d'excellence » et deux « domaines en émergence »** comme autant de priorités dans ses objectifs académiques. Il s'agit de domaines ou de champs thématiques dans lesquels l'Université de Neuchâtel peut se prévaloir de posséder un faisceau de compétences fortes, aptes à fonctionner en synergie, et qui la rendent reconnaissable et reconnue aux yeux de la communauté scientifique comme d'un public plus large. Ces pôles, qui se fondent en grande partie sur la consolidation de l'offre de formation et de projets de recherche déjà existants, n'exigent pas ou peu d'investissements additionnels. Ils contribuent à la renommée de l'Université aux niveaux national et international : **droit de la santé, hydrogéologie et géothermie, temps/fréquence et métrologie optique, écologie chimique, migrations et mobilité, sciences cognitives, interactions sociales.** Plusieurs projets y sont associés, comme la création d'un *master en droit comparé de la santé* (en partenariat avec l'Université de Paris V Descartes et le King's College de Londres) ou d'un *master interdisciplinaire en sciences cognitives* réunissant trois facultés de l'Université. En outre, deux « domaines en émergence » sont encouragés, à savoir **la propriété intellectuelle et le traitement des grandes masses de données** (« big data »).

Ces projets porteurs, constitués ou en émergence, s'inscrivent dans la volonté de l'Université d'accroître sa visibilité et de réaffirmer sa position stratégique ; ils représentent les facteurs identitaires forts qu'elle souhaite mettre en évidence, en se fondant sur quatre valeurs cardinales :

- la qualité de l'enseignement
- la promotion de la relève et de la recherche
- le perfectionnement de la gouvernance
- le développement durable.



Killian Stoffel  
Vice-recteur

**Au cours de l'année 2012, de nouveaux cursus ont été mis en place et la formation continue a été renforcée. Sur le plan national et international, plusieurs conventions de collaborations ont été signées et l'Université s'est ouverte à de nouveaux chantiers tels que la validation des acquis de l'expérience ou les techniques innovantes de l'enseignement.**

Inventivité des facultés –  
valorisation des ressources

### Nouveaux bachelors et masters

Trois nouveaux cursus ont été mis sur pied : le Bachelor of science en Systèmes naturels à la Faculté des sciences qui offre une nouvelle formation portant sur l'étude de l'utilisation des systèmes naturels par une approche interdisciplinaire (compréhension des systèmes naturels complexes et de leurs interactions avec les sociétés humaines). Le nouveau Master of Arts en sciences sociales qui regroupe les disciplines déjà proposées dans le cadre de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) de la Faculté des lettres et sciences humaines. Enfin, le Master of Science en méthodologie d'enquête et opinion publique (MEOP), qui a été créé en coopération avec les Universités de Lausanne et de Lucerne. L'Institut de statistique (ISTAT) de la Faculté des sciences économiques participera activement à ce programme.

### Accréditations et reconnaissance

Deux programmes ont été accrédités en 2012. La première année de Bachelor of science en sciences pharmaceutiques, dont la procédure a été menée en collaboration avec l'Université partenaire de Genève, a été reconnue par la Conférence universitaire suisse (CUS) et le Conseil suisse d'accréditation. Le Master en finance, pour sa part, a obtenu l'accréditation du *Chartered Financial Analysis Institute (CFA)*, une association mondiale qui

regroupe des professionnels de l'investissement de plus de 100 pays.

Par ailleurs, le Centre international d'étude du sport (CIES) et son *FIFA Master (International MA in Management, Law and Humanities of Sport)*, dispensé par De Montfort University à Leicester, SDA Bocconi School of Management à Milan et l'Université de Neuchâtel a été classé meilleur programme de Master en management du sport d'Europe par le magazine *SportBusiness International* dans le numéro de mai 2012.

### Renforcement de la formation continue

Au cours de l'année 2012, le rectorat a ratifié six programmes de formation CAS (Certificate of Advanced Studies) et MAS (Master of Advanced Studies) des facultés suivants :

- Le CAS en « Entreprises et Égalité - Outils pour améliorer l'efficacité » a été mis sur pied par l'Institut de sociologie de la Faculté des lettres et sciences humaines. Ce programme vise à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les entreprises.
- Le CAS SIPOL (gestion des sites pollués) a été créé sur la base des cours de formation continue dispensés à la Faculté des sciences depuis 2003, en collaboration avec l'Université de Berne pour former des personnes capables d'évaluer, de conseiller et de décider des mesures de surveillance ou d'assainissement nécessaires.
- Le CAS et le MAS en « Ecologie et sciences de l'environnement » réunit des cours de l'ancien programme ECOFOC dispensé par la Faculté des sciences. Il a pour objectif de transmettre les connaissances et les compétences nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et à l'acquisition d'un comportement responsable envers l'environnement.

- Le CAS « Arbitration » a été mis sur pied par les Universités de Lucerne et de Neuchâtel, formation de laquelle l'Association Suisse de l'Arbitrage (SAA) est partie prenante. Cette formation entend transmettre aux avocats, juristes, juristes d'entreprise et autres praticiens des connaissances approfondies de l'arbitrage.
- Le CAS en « Droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme » proposé par la Faculté de droit permet aux professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme de trouver des solutions aux problèmes juridiques dans leurs tâches quotidiennes : gestion des zones à bâtir, résidences secondaires, problèmes paysagers, pénurie de logements, gouvernance territoriale ou encore développement durable.
- Les CAS en « Supply Chain and Demand Management » et « Business Process Analysis », mis sur pied par la Faculté des sciences économiques, permettent aux acteurs du monde de l'entreprise de développer les compétences nécessaires en matière de gestion de la chaîne logistique, de management des opérations et de l'information ainsi que de la qualité.

### Collaborations

La collaboration et la création de partenariats avec d'autres institutions permettent à l'Université de Neuchâtel de continuer à développer des programmes de formation spécifiques et attractifs. Les collaborations sont particulièrement développées avec les universités voisines, Genève et Lausanne (dans le cadre du réseau Triangle Azur), Fribourg et Berne (dans le réseau BENEFR) et avec les organes de la CUSO (Conférence universitaire de Suisse Occidentale).

En 2012, l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie a renouvelé et renforcé son partenariat avec



l'Ecole du Louvre de Paris, dans les domaines suivants : cours ou séminaires de Master ou de Doctorat impliquant l'encadrement d'étudiants, échanges annuels ou semestriels d'étudiants dans le cadre Erasmus, participation à des activités et des projets de recherche et encadrement de doctorants.

Par ailleurs, deux conventions avec la HE-Arc ont également été renouvelées. Elles permettent aux étudiants de cette haute école de bénéficier des prestations offertes aux étudiants de l'UniNE au niveau des cours de soutien en français pour les étudiants non francophones ou en mobilité.

Au cours de l'année sous revue, l'Université de Neuchâtel a en outre finalisé plusieurs conventions : la convention avec le Club 44 de La Chaux-de-Fonds, qui a pour but d'intensifier les échanges entre les deux institutions, la convention avec la République et Canton du Jura concernant la création d'un MAS avec le Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI) et la convention avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour un enseignement en audiologie.

Enfin, l'Université de Neuchâtel a entamé de nouvelles démarches de collaboration avec l'Université de Genève pour la mise en œuvre d'un programme commun en journalisme.

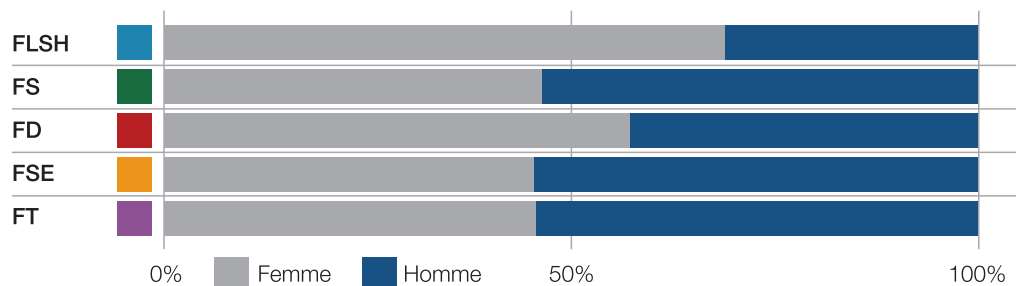
## Domaine en constante évolution

Au cours de l'année 2012, l'UniNE a ouvert trois nouveaux chantiers avec ses partenaires ou dans le cadre de la Conférence des universités suisses. Le premier, mené dans le cadre de la HES-SO et avec l'Université de Genève, porte sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Son but est de reconnaître des compétences acquises dans les activités professionnelles des personnes qui souhaitent reprendre leurs études. L'UniNE participe

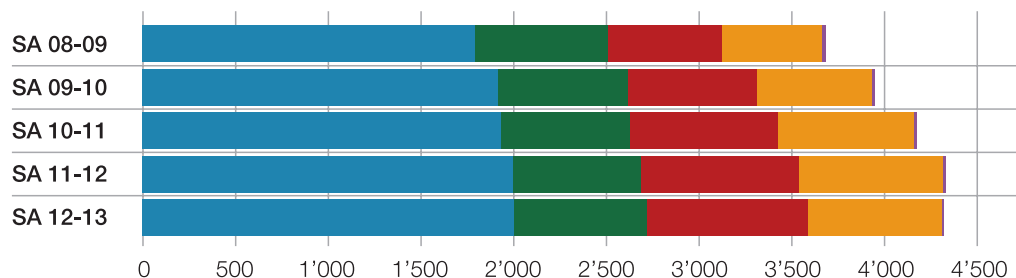
également à une étude pilote sur les descripteurs spécifiques dans les domaines de la biologie, de l'histoire et de l'informatique. La démarche proposée devrait faciliter la formulation d'acquis de formation, outils importants pour améliorer le passage bachelor-master et l'employabilité des étudiants à l'issue de leur formation. Enfin, le rectorat suit, en tant qu'observateur pour l'instant, les techniques innovantes de l'enseignement. Il s'agit en particulier de la diffusion massive sur Internet de cours ciblés, appelés MOOCs, soit *Massive Open Online Courses*. A relever enfin que le rectorat et les cinq facultés ont adapté aux règles de Bologne la dénomination des titres décernés.



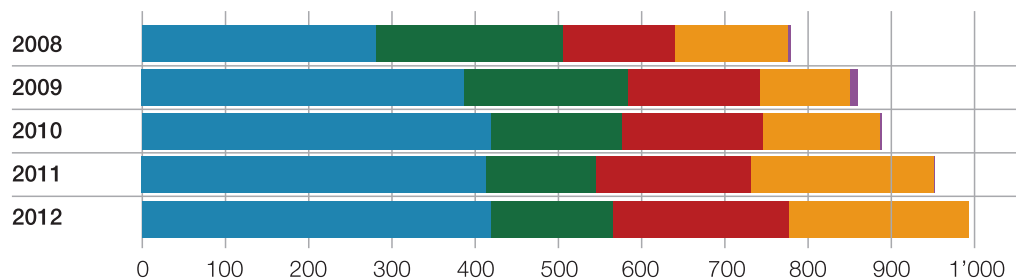
### Répartition des étudiants par sexe et par faculté



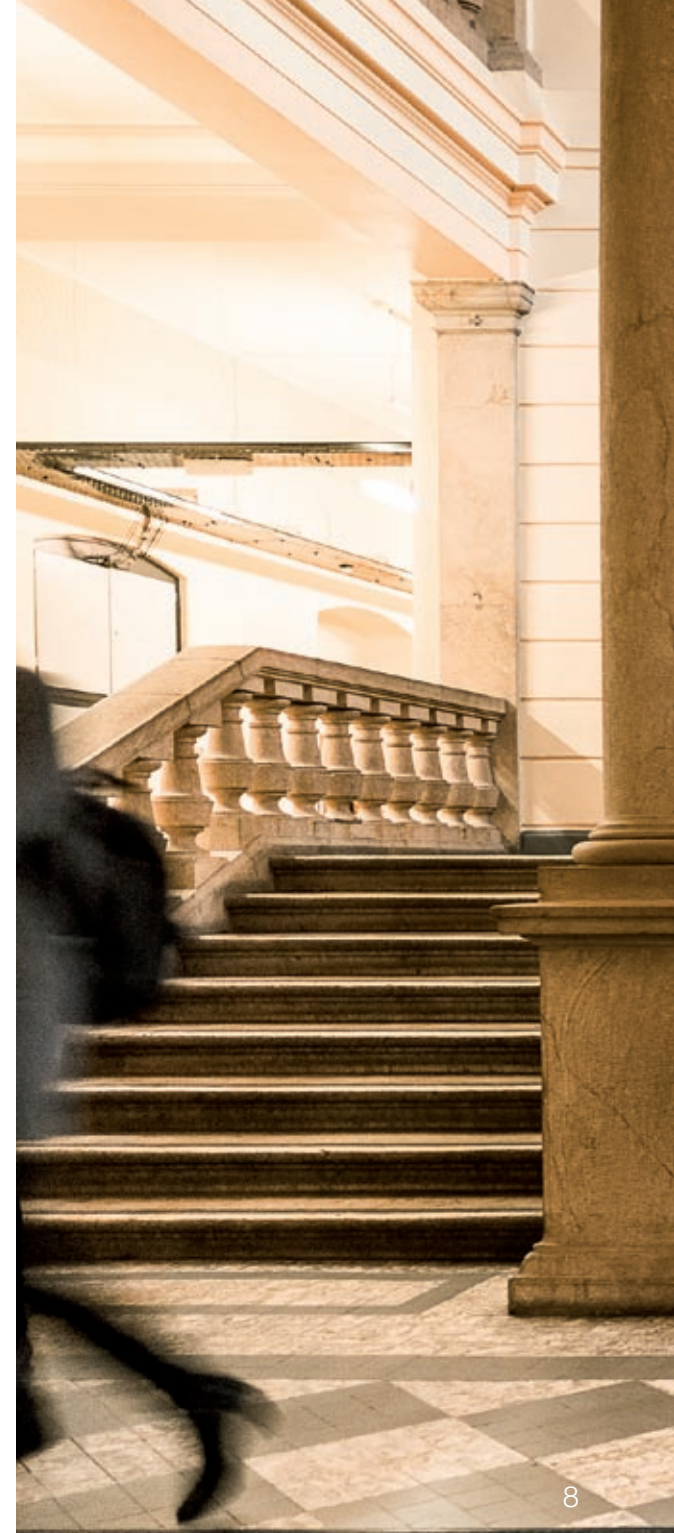
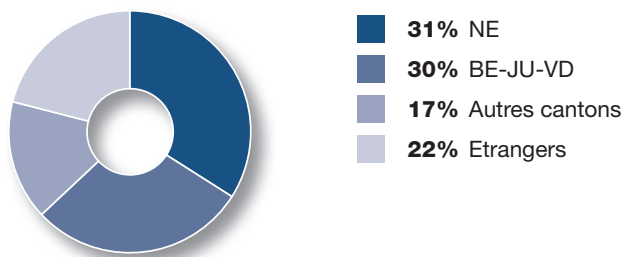
### Evolution des effectifs des étudiants par faculté



### Evolution du nombre de titres délivrés par faculté



### Provenance des étudiants





UNIVERSITY OF MICHIGAN  
THE MICHIGAN STATE





Simona Pekarek Doehler  
Vice-rectrice

**Les secteurs Recherche et Innovation et Qualité, qui sont étroitement liés, sont désormais sous la responsabilité de la vice-rectrice Recherche & Qualité. Au niveau de la recherche, l'année 2012 a été marquée par une augmentation sensible du nombre de projets et par la création d'un « Grants Office ». En ce qui concerne la qualité, à relever la mise en service de la base de données « Publications et Recherches » qui répertorie les publications et les projets de recherche des professeurs et collaborateurs scientifiques de l'UniNE. L'Université a en outre poursuivi son engagement en matière de développement durable.**

## Recherche

En 2012, l'Université a intensifié ses dispositifs d'encouragement de la production scientifique, de la recherche de fonds compétitifs ainsi que du transfert de savoirs et de technologies. Ainsi, un Secteur Recherche et Innovation (SRI) a été créé afin d'optimiser le soutien administratif et stratégique offert à la communauté dans la planification et mise en œuvre de projets de recherche, et afin de soutenir le rectorat dans ses décisions stratégiques en matière de recherche.

Ce ne sont pas moins de 148 nouveaux projets de recherche qui ont été ouverts au cours de l'année 2012 sur la base de financements provenant du Fonds national suisse (FNS), de l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI), de l'Union Européenne, de l'Agence Spaciale Européenne et d'autres organismes. L'enveloppe financière des projets en cours s'est élevée à plus de 35 millions de francs, soit plus du quart du budget total de l'Université.

A relever, notamment, que deux professeurs de la Faculté des sciences ont obtenu une prestigieuse

bourse « starting grant » de l'European Research Council (ERC): le professeur Klaus Zuberbühler dans le domaine de la cognition comparée (primatologie) et le professeur Thomas Südmeyer dans les domaines temps-fréquence et métrologie optique (physique).

Les sciences humaines et sociales ont également brillé en matière de recherche, en particulier par leur participation à plusieurs projets Sinergia, des projets interuniversitaires du FNS, dont certains sont dirigés par l'UniNE. Ainsi, le projet de recherche interdisciplinaire « IC-You » qui interroge la capacité de communication des jeunes sur leur trajectoire entre l'école et l'intégration professionnelle est piloté par notre Institut des sciences du langage. Autre exemple, le projet « Patrimoine culturel immatériel : le don de Midas? », dont le financement vient d'être renouvelé, est dirigé par la professeure Ellen Hertz de l'Institut d'ethnologie.

Face à la complexification des procédures requises pour l'obtention de Fonds de Tiers, le Secteur Recherche et Innovation a mis sur pied, au cours de l'année 2012, un « Grants Office » dont la mission consiste à accompagner et à appuyer les chercheurs dans leurs démarches. Ce nouvel office complète les dispositifs déjà en place, notamment le bureau Euresearch et le bureau de Transfert de Technologie.

Quant au bureau de Transfert de Technologie, il faut noter qu'il a, avec le support de la conseillère juridique Innovation & Valorisation, négocié 70 contrats de types divers dont 56 ont été conclus, apportant à l'Université un total de CHF 7'323'299.- (CHF 4'492'614.- en 2011). L'exploitation des licences a apporté un montant de CHF 1'907'051.- (CHF 1'157'288.- en 2011) dont l'Université conservera CHF 260'006.- (CHF 161'770.- en 2011). Le reste sera versé à l'EPFL conformément aux accords intervenus dans le cadre du transfert

de l'IMT. Par ailleurs, le bureau gère un portefeuille de 12 brevets dont un nouveau a été déposé en 2012 par l'Institut de physique.

## Qualité

Au cours de l'année 2012, le Secteur Qualité a poursuivi sa mission de soutien à un enseignement de qualité et de mise en valeur des activités de recherches conduites au sein des instituts. Une démarche qualité qui se veut toujours plus participative, concertée et évolutive.

Les étudiants ont donné leurs appréciations sur 390 enseignements. L'analyse des critères qui caractérisent, aux yeux des étudiants, un cours de qualité montre l'importance qu'ils attachent à la structuration du cours et des supports d'études, surtout au niveau du Bachelor, alors que c'est l'intérêt et la pertinence du cours qui priment au niveau du Master. Plusieurs évaluations de démarches d'enseignement ont été réalisées à la demande des responsables engagés dans divers projets de formation. Et le programme de soutien à des projets d'enseignement innovants a été renouvelé.

L'évaluation de deux cursus s'est achevée en été 2012 (Bachelor en biologie-ethnologie et Bachelor en langue et littérature anglaises) et une procédure de consultation originale a été lancée pour déterminer le choix des nouveaux cursus à évaluer.

En collaboration avec le Service de promotion et développement, le Secteur Qualité a conduit, en automne 2012, une enquête auprès de tous les étudiants de Master pour mieux comprendre ce qui les a motivés à choisir l'UniNE pour la poursuite de leurs études.

Au niveau de la mise en valeur des activités de recherche, le Secteur Qualité a poursuivi le dévelop-

pement d'une méthode de cartographie des activités de recherche à même d'en visibiliser la diversité et la fécondité, et cela dans le cadre du projet CUS « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales ». Enfin, dans le but de répertorier les productions scientifiques et les projets de recherche de l'UniNE, le portail Publications & Recherches a été ouvert au public en 2012.

## Durabilité



En 2012, l'UniNE a poursuivi l'ancrage de sa démarche de développement durable en adoptant une stratégie de durabilité, qui est en outre également inscrite dans le *Plan d'intentions 2013-2016*. Trois axes (déclinés en 10 objectifs spécifiques) ont été définis et validés par un Comité consultatif, composé de représentants du domaine central, des facultés et des étudiants :

- Intégrer la durabilité à la mission universitaire d'enseignement et de recherche.
- Favoriser la compréhension et la promotion des enjeux de la durabilité ainsi que l'engagement de la communauté universitaire.
- Affirmer, à l'interne et à l'externe, l'exemplarité de l'Université comme institution attentive à la promotion de la durabilité.

Parmi les actions concrètes mises en place, citons l'accompagnement de projets portés par des étudiants (atelier de réparation de vélos, gestion durable des espaces verts à l'UniNE), la coordination et l'accompagnement des projets soumis dans le cadre du programme « *Sustainable Development at Universities* » de la CUS (Conférence universitaire suisse), la poursuite des campagnes de sensibilisation (« Semaine UniMobile » pour une mobilité responsable, 2<sup>e</sup> opération « Zéro Mégot », etc.) et la conclusion d'un partenariat avec *Mobility car sharing*.

Plus d'informations sur [www.unine.ch/dd](http://www.unine.ch/dd)





Pascal Mahon  
Vice-recteur

**Dès son entrée en fonction en août 2012, le rectorat s'est penché sur la question de la gouvernance et a défini un nouvel organigramme qui met notamment en évidence les domaines de compétences spécifiques de la direction académique. Il a ainsi décidé, en plus des secteurs « enseignement » et « recherche et qualité », de créer un nouveau dicastère intitulé « cadre institutionnel et légal ».**

Le principal défi que ce dicastère aura à relever est celui de la mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), mise en œuvre qui conduira sans doute à une transformation assez fondamentale du paysage suisse des hautes écoles et demandera encore passablement de travail. La nouvelle loi, adoptée le 30 septembre 2011, suppose en effet, avant de pouvoir être mise en vigueur, que soient élaborés et adoptés un concordat entre les cantons et une convention entre ceux-ci et la Confédération. Il s'agira donc, durant les années à venir, de suivre ces travaux législatifs et concordataires, de les accompagner et d'anticiper les changements qu'ils ne manqueront pas d'impliquer pour la loi cantonale de l'Université (LU), de manière à pouvoir préparer une révision fondamentale de celle-ci qui soit à la fois synchronisée et coordonnée avec le changement du cadre normatif fédéral.

Par ailleurs, la gestion par mandat d'objectifs offre une plus grande autonomie à l'Université, ce qui a notamment pour conséquence de la rendre responsable des outils d'aide à la gouvernance mis en place afin de garantir, avec une assurance raisonnable, l'atteinte des objectifs stratégiques, en minimisant les coûts et en limitant les risques et les erreurs. Ainsi, l'analyse et le suivi des risques et opportunités stratégiques de même que l'assurance de la conformité des décisions prises par le rectorat aux bases légales font également partie des préoccupations du dicastère « cadre institutionnel et légal ».

Dans le cadre du *Plan d'intentions 2013-2016*, en ce qui concerne la gouvernance, le rectorat entend poursuivre dans la mise en œuvre de deux importantes nouveautés prévues dans le *Mandat d'objectifs 2009-2012*, à savoir la nomination des professeurs sous son autorité et l'introduction du principe de l'enveloppe quadriennale. Il entend par ailleurs mettre en place un système d'information décisionnelle.

## Nomination et confirmation du corps professoral (mandat 7)

Tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de la recherche, la définition et la repourvue des chaires constituent un élément central de la qualité des prestations de l'Université. La compétence de nommer le corps professoral doit donc incomber au rectorat, car dans un contexte de concurrence accrue, il est primordial de disposer, dans le cadre des dispositions légales, d'une plus grande marge de manœuvre afin d'assumer pleinement ses responsabilités académiques. Par ailleurs, en tant qu'autorité de nomination, le rectorat pourra mettre en œuvre le règlement concernant l'évaluation de l'enseignement et de la recherche.

## Enveloppe quadriennale (mandat 8)

L'introduction d'une enveloppe financière quadriennale, selon les principes présidant à la gouvernance des partenariats adoptés par le groupe de pilotage du Conseil d'Etat, représente un outil indispensable dans la mise en œuvre du *Plan d'intentions 2013-2016*. L'idée est de rendre plus efficiente la gestion des mandats quadriennaux, en évitant autant que faire se peut la politique du « Stop and Go » et en tenant compte, grâce à la mise en place de principes de régulation, de diverses contraintes pouvant survenir durant la durée du *Mandat d'objectifs* confié par l'autorité politi-

que. Elle anticipe par ailleurs les exigences de la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE).

## Système d'information décisionnelle

La direction de l'Université et les membres du corps professoral ont régulièrement besoin de statistiques consolidées en rapport avec leurs activités. Aujourd'hui, cette demande est satisfaite par le recours aux services d'informaticiens qui collectent l'information dans les différentes bases de données et produisent des documents ad hoc. Il s'agit de mettre en place un système de « business intelligence » autour d'un entrepôt de données. Ce projet assez conséquent sera réalisé par étapes successives. Le délai d'obtention de l'information souhaitée par les utilisateurs pourra ainsi être considérablement réduit. De plus, le système répondra aux recommandations de l'OAQ.

## Les premiers résultats

Durant l'année 2012, des avancées significatives ont été réalisées sur plusieurs chantiers.

### 1. Révision partielle de la loi sur l'Université

Avec l'entrée en vigueur de la LEHE prévue à l'horizon 2015-2016, une révision complète de la LU devra être entreprise. Dans l'intervalle, une révision partielle s'impose. En plus de permettre la réalisation des mandats 7 et 8, elle est également l'occasion d'adapter la loi cantonale aux pratiques actuelles, en particulier induites par les accords de Bologne. Le rapport est finalisé et il doit prochainement être débattu au Grand Conseil (GC).

### 2. Modifications du cadre légal

Avec la révision partielle de la loi sur l'Université, toute une série de règlements et directives devront être adaptés. Des premières réflexions ont déjà été

menées notamment dans les domaines suivants :

- procédure de nomination et de confirmation des professeurs et directeurs de recherche,
- révision de divers statuts (professeurs et chargés de cours de l'ILCF, post-doctorants, professeurs honoraires, professeurs de sports, etc.),
- directives concernant le respect du cahier des charges des membres du corps professoral, le contrôle périodique des activités de recherche et l'évaluation de l'enseignement et de la recherche.

### 3. Réglementation sur le plagiat

Des directives pour les étudiants existent déjà ; une réglementation plus générale, qui sera élargie à l'ensemble des membres de la communauté universitaire, est en préparation.

### 4. Harcèlement psychologique

Des réflexions concernant la révision et l'élargissement du règlement existant concernant la gestion des conflits au sein de la communauté universitaire sont en cours.

### 5. Conventions diverses

Diverses conventions ont été négociées et signées ou sont en voie de l'être, en particulier avec :

- le canton du Jura,
- le Club 44 à La Chaux-de-Fonds,
- la Ville de La Chaux-de-Fonds, concernant le Musée international de l'horlogerie,
- la Ville de Neuchâtel, concernant le Jardin botanique.

## LU : les modifications



### Les principales modifications à la loi sur l'Université (LU) proposées au Grand Conseil sont les suivantes :

- L'Université devient un établissement de droit public cantonal autonome ; cette autonomie est nécessaire pour l'octroi de l'enveloppe quadriennale.
- Le rectorat, et non plus le Conseil d'Etat, est l'instance de nomination du corps professoral ; les procédures de nomination seront surveillées par une commission du Conseil de l'Université (concrétisation du mandat 7).
- Les modalités de la gestion autonome, par l'Université, de l'enveloppe financière quadriennale (ressources publiques) sont fixées (concrétisation du mandat 8).
- Un représentant du personnel administratif et technique (PAT) siègera au Conseil de l'Université ; afin de maintenir l'équilibre avec les membres internes, le nombre de membres externes à l'Université est porté à dix.
- La FSES est renommée Faculté des sciences économiques
- La périodicité des congés scientifiques sera de six ans au lieu de huit ; cette modification est justifiée par le besoin de maintenir la compétitivité de l'UniNE en la replaçant dans la moyenne des universités suisses.



## DOCTEURS HONORIS CAUSA

**Lors du Dies academicus 2012, trois personnalités se sont vu conférer le titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel.**

### **ROGER CHARTIER** Faculté des lettres et sciences humaines

Roger Chartier est professeur au Collège de France. Chercheur internationalement reconnu et traduit en plusieurs langues, il a publié plusieurs études sur l'histoire du livre, sur l'histoire de la lecture sous l'Ancien Régime. Il a su nouer un dialogue exceptionnellement fécond entre sa discipline et la sociologie, les études littéraires, l'histoire intellectuelle et même, par sa contribution à l'Histoire de la vie privée, l'étude de la culture matérielle des siècles passés. A l'ère où internet transforme radicalement les pratiques de lecture et de connaissance, de tels travaux nous permettent de prendre un recul salutaire face à un phénomène d'une si grande ampleur, et dont nous ne connaissons pas encore toutes les conséquences. Il est l'un des spécialistes les plus éminents de la littérature des Lumières, et de la circulation du livre au XVIII<sup>e</sup> siècle. A ce titre, il a amplement contribué à faire connaître une discipline relativement récente mais en plein développement ; ses travaux ont fait de ce champ d'études un domaine majeur des sciences historiques.

L'Université de Neuchâtel abrite la plus ancienne bibliothèque protestante de Suisse romande (1540), très riche dans le domaine des XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles ; la ville de Neuchâtel conserve les archives de la Société Typographique, une imprimerie active à Neuchâtel à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des atouts majeurs pour l'étude de la culture du livre à l'époque des Lumières en Europe comme le montre le Professeur Chartier dans ses travaux.

### **FRANÇOIS L'EPLATTENIER** Faculté des sciences

François L'Eplattenier est docteur ès sciences de l'ETH de Zürich. Il a mené de front des activités au plus haut niveau tant aux plans scientifique qu'industriel. Chercheur dans l'industrie chimique, ses découvertes ont été documentées dans des publications de haut impact et de très nombreux brevets ont été déposés à son nom, démontrant l'importance industrielle de ses recherches dans des domaines comme les colorants, les nouveaux matériaux, l'analytique et la médecine. En 1969, il commence sa carrière en tant que chercheur chez Geigy et se verra attribuer la responsabilité de l'unité de recherche centrale de Ciba-Geigy, puis de toutes les unités « recherche et développement » de l'entreprise au niveau mondial. Dès son doctorat en chimie, son intérêt se dirige vers la chimie organométallique et la chimie de coordination. Ses travaux sur les complexes du fer et leurs applications dans le traitement de la thalassémie (une forme d'anémie sévère) ont mené, par un long processus qu'il a soutenu et accompagné, à la commercialisation d'un médicament améliorant considérablement la vie des patients atteints de cette maladie.

Loin de se cantonner au monde industriel, François L'Eplattenier s'est engagé pour le développement de la place scientifique suisse de manière exemplaire. Ainsi, outre un enseignement durant de nombreuses années à l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel, il a été membre du Conseil National de la recherche, du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales et du Conseil de l'Université de Neuchâtel. Il a également assumé pendant une dizaine d'années la présidence du conseil du CSEM, le Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique, à Neuchâtel.

### **HERBERT H. CLARK** Faculté des sciences économiques

Herbert H. Clark est professeur de psychologie à Stanford University. Il a contribué de façon fondamentale à la recherche dans les domaines de la psychologie du langage et de la communication. Plusieurs de ses ouvrages sont devenus des références importantes, p.ex. *Psychology and Language* (avec Eve Clark) en 1977 ou *Using Language* en 1996. Ses travaux portent sur les processus cognitifs et sociaux dans l'utilisation du langage, sur les processus d'interaction dans la conversation, et sur la signification et l'utilisation des mots. Il a effectué des contributions fondamentales dans le domaine de la psycholinguistique, mais ses travaux ont connu un impact important au-delà des frontières de cette discipline, dans des domaines voisins comme la psychologie sociale, la linguistique, les sciences cognitives, l'informatique ou encore les sciences organisationnelles. Herbert H. Clark a été honoré de nombreuses fois par des associations scientifiques prestigieuses comme l'American Academy of Arts and Sciences, le Royal Dutch Academy of Arts and Sciences, l'American Psychological Association ou le Cognitive Science Society.

Herbert H. Clark entretient une relation étroite avec l'Institut de psychologie du travail et des organisations de l'UniNE depuis plusieurs années. Cette relation est marquée par des collaborations scientifiques ainsi que par sa participation à des enseignements et conférences et à des jurys de thèse.





**Tout au long de l'année, de nombreuses distinctions ont honoré nos professeurs et nos étudiants, reconnaissant ainsi la qualité de leurs travaux académiques.**

## FÉVRIER

### **Meilleure présentation pour les étudiants du Master en finance**

Quatre étudiants du Master en finance, Christian Götz, Fabio Merlo, Morgan Pauwels et Ismaël Renggli ont participé à la finale suisse du CFA Institute Research Challenge, à Zürich. Ils terminent à la 1<sup>re</sup> place pour la Meilleure Présentation - devant les universités de Zürich et St-Gall - et à la 3<sup>e</sup> place pour le Meilleur Rapport.

## AVRIL

### **Plaidoiries : la Faculté de droit**

#### **brille au Concours international René Cassin**

L'équipe de la Faculté de droit composée de Marie Khammas, Diofima Delèze et Jonathan Thévoz a brillé lors du *Concours René Cassin*, un concours international en matière de droits de l'homme qui oppose la plupart des meilleures Universités européennes. Elle s'est classée troisième derrière les prestigieuses Universités de Lyon-Saint-Etienne et de Paris I Sorbonne. Jonathan Thévoz, quant à lui, a décroché le prix spécial de l'éloquence récompensant le meilleur plaideur.

## MAI

### **Le FIFA Master classé meilleur programme européen en management du sport**

Le Centre international d'étude du sport (CIES) et son «FIFA Master» (International MA in Management, Law and Humanities of Sport) ont été classés meilleur programme de Master en management du sport d'Europe par *SportBusiness International* dans son magazine, numéro de mai 2012.

## JUIN

### **Etienne Piguet distingué par Bilan**

Dans son palmarès des 300 personnalités les plus influentes de Suisse, Bilan distingue le directeur de l'Institut de géographie : « De l'Aargauer Zeitung au Temps, Etienne Piguet est partout. Qu'il soit question d'asile, d'intégration, de financement des assurances sociales ou de libre circulation des personnes, les médias sollicitent le directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel. (...) Vice-président de la Commission fédérale des migrations, il répète que la Suisse est un grand pays d'immigration et qu'elle devrait en être fière. Il est notamment l'auteur d'un ouvrage de référence, l'immigration en Suisse. Ces dernières années, il s'est intéressé aux réfugiés climatiques, réalisant des travaux pour le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (...) »

## SEPTEMBRE

### **Martine Rahier préside swissuniversities**

Les hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques de Suisse ont fondé swissuniversities. Cette association annonce la réunion des trois conférences de recteurs actuelles dans une seule conférence, conformément à la nouvelle Loi sur l'encouragement des hautes écoles et sur la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE) qui devrait entrer en vigueur en 2015. Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel a été nommée présidente de cette nouvelle association.

### **Francesco Garufo lauréat du Prix Gaïa 2012**

Chargé d'enseignement et collaborateur scientifique auprès de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, Francesco Garufo est lauréat du Prix Gaïa 2012 dans la catégorie Histoire-Recherches pour ses travaux en histoire sociale et économique, et principalement pour sa mise en évidence de l'importance de la main-d'œuvre étrangère en horlogerie.

### **Marianne Schmid Mast et Gaëtan Cousin lauréats du Prix IHAMB**

Gaëtan Cousin, assistant-doctorant à l'Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO) à l'Université de Neuchâtel, Marianne Schmid Mast, professeure dans ce même Institut, et la doctoresse Nicole Jaunin-Stalder de la Policlinique médicale universitaire (PMU) de Lausanne, ont reçu le premier prix de la recherche 2012 de Sandoz (Prix IHAMB) pour leur étude «Quand l'expression d'incertitudes par le médecin a un impact négatif sur la satisfaction des patients : une étude genre».

## OCTOBRE

### **Marc-Antoine Kaeser nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Professeur à la Chaire d'archéologie historique de l'Université de Neuchâtel et directeur du Laténium, Marc-Antoine Kaeser a reçu des mains de l'Ambassadeur de France en Suisse les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite en récompense de son travail en lien notamment avec le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA) à Paris.

### **Marie-José Béguelin nommée membre de l'Academia Europaea**

Nouvel honneur pour Marie-José Béguelin. Après avoir été promue au grade de Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques et élue à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, la professeure de linguistique française a été nommée membre de l'Academia Europaea.

## NOVEMBRE

### **Claire Jaquier lauréate de la Fondation UBS pour la culture**

A l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, la Fondation UBS pour la culture a attribué sept Prix du jubilé. Claire Jaquier, professeure à l'Institut de littérature française a été récompensée pour ses recherches

sur l'histoire de la littérature et de la culture en Suisse.

### **Prix Fritz Kunz à Sabrina Bulgheroni et à Arnaud Besson**

Le Prix Kunz récompense chaque année le meilleur mémoire de master en histoire soutenu à l'Université de Neuchâtel. Ce prix académique décerné par la Société d'histoire est attribué cette année à deux lauréats ayant réalisé des travaux remarquables apportant des regards inédits sur l'histoire du canton de Neuchâtel : **Sabrina Bulgheroni** pour son travail intitulé *Une neuchâteloise à Milan (1947-1969), le quotidien de la microsociété familiale de Denise de Montmollin* et **Arnaud Besson** pour son mémoire intitulé *Le Moyen Age mythique des neuchâtelois: la chronique des chanoines et autres textes apocryphes*.

### **Prix Auguste Bachelin à Laure Chappuis**

La SHAN a remis à Laure Chappuis, professeure associée à la Chaire de philologie classique et histoire ancienne le Prix Bachelin 2012 de littérature pour *L'enfant papillon*, le premier livre de l'auteure chaux-de-fonnière publié aux éditions *D'autre part* en 2009.

### **Prix académiques 2011**

Lors des cérémonies de remise des diplômes, 38 étudiants et un professeur ont reçu un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux. La liste est disponible sur [http://www.unine.ch/news-letter/archives\\_pdf/laureats\\_2012\\_unine.pdf](http://www.unine.ch/news-letter/archives_pdf/laureats_2012_unine.pdf)

## DÉCEMBRE

### **Stéphane Walker champion suisse de patinage**

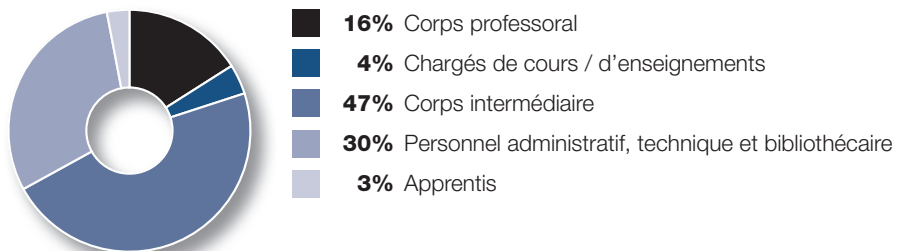
Étudiant en sciences économiques Stéphane Walker a été sacré champion suisse de patinage. Médaillé de bronze en 2010 et d'argent en 2011, Stéphane Walker a cette fois conquis l'or.

## EFFECTIF DU PERSONNEL EN EPT<sup>1</sup> SELON L'ORIGINE DES FONDS

Catégorie		2012		Variation 12/11	
<b>Etat</b>	Admin., techn., biblio.	193.1	26.0%	8.2	4.4%
	Corps intermédiaire	193.4	26.0%	7.2	3.9%
	Chargés de cours / d'enseign.	27.7	3.7%	-0.4	-1.4%
	Corps professoral	111.5	15.0%	-1.5	-1.3%
	Apprentis	19.0	2.6%	-2.0	-9.5%
<b>Total Etat</b>		<b>544.7</b>	<b>73.4%</b>	<b>11.5</b>	<b>2.2%</b>
<b>Fonds de Tiers</b>	Admin., techn., biblio.	33.4	4.5%	-1.1	-3.2%
	Corps intermédiaire	156.7	21.1%	4.2	2.8%
	Chargés de cours / d'enseign.	0.3	0.0%	0.1	50.0%
	Corps professoral	7.1	1.0%	1.6	29.1%
	Apprentis	0.0	0.0%	0.0	0.0%
<b>Total Fonds de Tiers</b>		<b>197.5</b>	<b>26.6%</b>	<b>4.8</b>	<b>2.5%</b>
<b>Total</b>	Admin., techn., biblio.	226.5	30.5%	7.1	3.2%
	Corps intermédiaire	350.1	47.2%	11.4	3.4%
	Chargés de cours / d'enseign.	28.0	3.7%	-0.3	-1.1%
	Corps professoral	118.6	16.0%	0.1	0.1%
	Apprentis	19.0	2.6%	-2.0	-9.5%
<b>Total général</b>		<b>742.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>16.3</b>	<b>2.2%</b>

<sup>1</sup> Equivalents plein temps

### Répartition de l'effectif du personnel

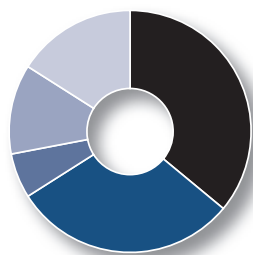




## COMPTES CONSOLIDÉS : 133.8 MILLIONS DE FRANCS

	Budget	Dépenses	Recettes
<b>Budget Etat</b>			
Charges de personnel	72'930'000	73'177'364	
Biens, services et marchandises	14'441'000	13'029'934	
Amortissements	3'373'000	3'594'641	
Subventions accordées	1'300'000	1'512'197	
Attribution financements spéciaux		7'140'944	
Revenus des biens	- 224'000		8'682
Contributions (écolages / autres)	- 3'200'000		4'052'402
Autres cantons (AIU)	- 17'600'000		19'364'215
Confédération (LAU)	- 23'260'000		22'071'625
Prélèvement financements spéciaux	- 1'500'000		6'698'156
<b>Part canton de Neuchâtel<sup>1</sup></b>	<b>- 46'260'000</b>		<b>46'260'000</b>
<b>Totaux</b>		<b>98'455'080</b>	<b>98'455'080</b>
<b>Subsides et mandats de tiers</b>			
FNS – CTI – UE			15'385'715
Autres sources			19'893'575
<b>Sources de financement</b>			<b>133'734'370</b>

### Source de financement



- **35%** Canton de Neuchâtel
- **31%** Autres contributions publiques (LAU et AIU)
- **8%** Ecolage et autres moyens propres
- **11%** FNS, CTI, UE
- **15%** Autres sources (mandats, prestations et formation continue)



## SUBSIDES FNS<sup>1</sup>, CTI<sup>2</sup> ET UE<sup>3</sup> PAR FACULTÉ

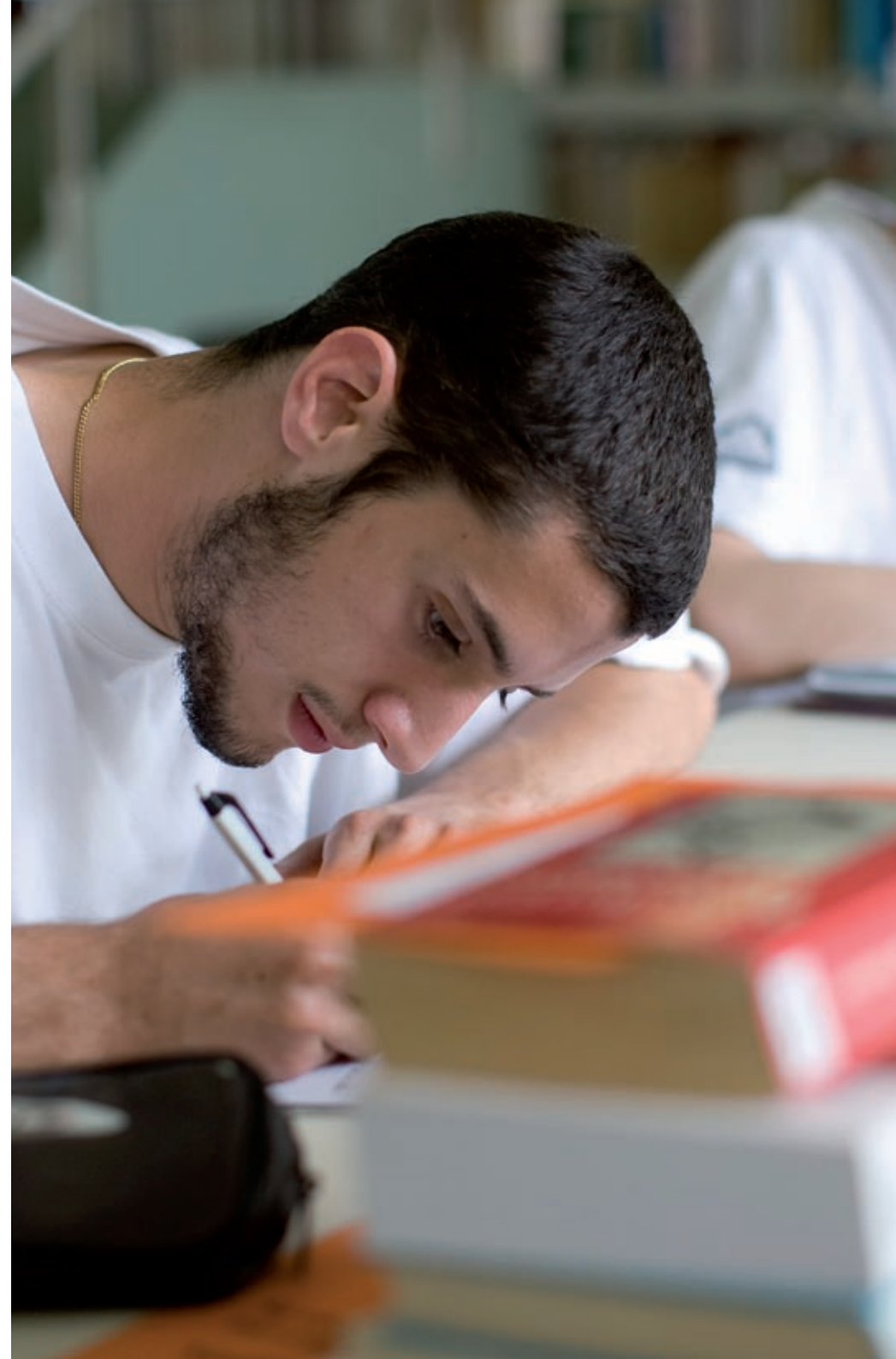
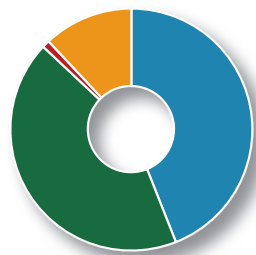
FACULTÉS	FNS + CTI + UE	
	Dépenses	Recettes
Lettres et sciences humaines	4'245'261	3'191'449
Sciences	7'917'046	10'174'386
Droit	366'098	419'135
Sciences économiques	963'658	1'600'745
Théologie	4'212	0
<b>Total</b>	<b>13'496'275</b>	<b>15'385'715</b>

<sup>1</sup> Fonds national suisse

<sup>2</sup> Agence pour la promotion de l'innovation

<sup>3</sup> Union européenne

### Nombre de projets FNS ouverts en 2012



# Retour sur les festivités rousseauistes

2012, année Jean-Jacques Rousseau

**Jean-Jacques Rousseau est né le 28 juin 1712. Trois cents ans plus tard, Neuchâtel a choisi l'angle original de la botanique pour célébrer à la fois la naissance du grand homme et les 250 ans de son arrivée dans le pays. C'est en effet pendant son exil neuchâtelois que Rousseau découvre cette discipline qu'il ne cessera de pratiquer jusqu'à sa mort.**

*Rousseau, chemins ouverts* s'est décliné tout au long de l'année par de nombreuses manifestations auxquelles l'Université de Neuchâtel a participé activement.

En 1762, Rousseau publie *Emile ou de l'éducation*. Cette même année, l'ouvrage lui vaut d'être condamné par le Parlement de Paris. Le philosophe est contraint de s'enfuir. Il quitte la France et se réfugie à Môtiers, dans le Val-de-Travers.

2012 marque donc un double anniversaire : le tricentenaire de la naissance du philosophe et les 250 ans de son arrivée en pays neuchâtelois.

Rousseau demeure dans le Vallon jusqu'en 1765 seulement. Mais ces trois petites années vont suffire pour que se développent chez lui les germes d'une véritable passion pour la botanique. Ce sont ses nouveaux amis, notamment le médecin neuchâtelois Jean-Antoine d'Ivernois et le chirurgien jurassien Abraham Gagnebin de la Ferrière, qui attisent chez lui cet amour naissant pour tout ce qui porte feuilles, racines ou pétales.

C'est au travers de la botanique que le canton de Neuchâtel a choisi de célébrer Rousseau. L'Université de Neuchâtel s'est ainsi fait un plaisir de mettre en valeur l'intérêt du philosophe pour cette discipline. Notre alma mater compte en effet d'excellents spécialistes du XVIII<sup>e</sup> siècle : Madame

Claire Jaquier, professeure de littérature française et membre du comité de pilotage qui a mis sur pied *Rousseau, chemins ouverts*. Son assistant, Timothée Léchet, s'est impliqué à temps complet dans ce projet, tandis que Rossella Baldi, doctorante à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, a contribué à la mise en valeur des impressionnantes archives conservées à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN).

La Faculté de théologie n'est pas en reste : son collaborateur Pierre-Olivier Léchet a publié une édition commentée de la *Profession de foi du vicaire savoyard*.

Quant au professeur Frédéric Eigeldinger, il est l'un des infatigables auteurs de la nouvelle édition des œuvres complètes et lettres de Jean-Jacques Rousseau aux éditions *Honoré Champion et Slatkine*.

Pendant son exil à Môtiers, Jean-Jacques Rousseau s'est lié d'amitié avec Pierre-Alexandre DuPeyrou. Il en a fait le dépositaire de plusieurs de ses manuscrits, dont l'unique autographe des *Rêveries du promeneur solitaire*, le premier manuscrit des *Confessions*, le *Dictionnaire de musique* et une abondante correspondance. A la mort de DuPeyrou, ces merveilles ont été transférées à la Bibliothèque de la Ville, qui deviendra plus tard la BPUN. Considéré comme l'une des plus grandes collections mondiales de manuscrits de Rousseau, le Fonds Rousseau de la BPUN est inscrit depuis 2011 au Registre international de la Mémoire du monde de l'UNESCO.

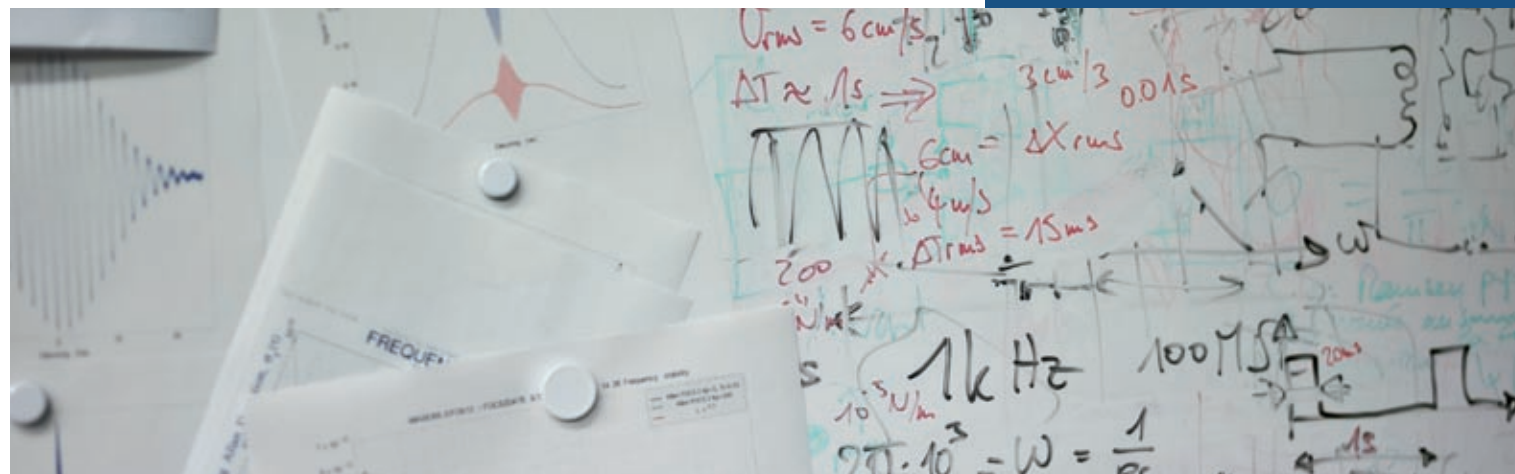
#### **Pour en savoir plus :**

UniNews 26 :

Rousseau, une présence neuchâteloise

<http://www2.unine.ch/cms/site/unine/lang/fr/recherche/uninews>





**unine**

UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

Université de Neuchâtel  
Rectorat  
Faubourg du Lac 5a  
CH-2000 Neuchâtel  
Tél. : +41 (0)32 718 10 20  
messengerie.rectorat@unine.ch